



AA021

BASES

2 jours 14 heures

1 070 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Gestion des sinistres matériels étrangers

Dans les pays membres du système « Carte Verte »

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et mettre en œuvre les règles et procédures de gestion applicables.
- Expliquer et appliquer la procédure de gestion en vigueur dans le respect de la réglementation et des dispositions contractuelles.
- Déterminer les moyens à mettre en place pour indemniser l'assuré.

PROGRAMME

A. CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE DROIT ET LES ACCORDS RÉGISSANT LA CIRCULATION AUTOMOBILE INTERNATIONALE

1. Comprendre l'environnement juridique et les accords relatifs à la circulation internationale : Convention de La Haye, Règlement Rome II
2. Connaître les directives assurance responsabilité civile auto

B. METTRE EN ŒUVRE LES RÈGLES D'INDEMNISATION EN EUROPE ET DANS LES PAYS « CARTE VERTE »

1. Connaître le rôle des bureaux centraux, des correspondants et représentants
2. Améliorer la maîtrise de la gestion du dossier dans la relation avec les différents intervenants et la connaissance des particularités de règlement du préjudice matériel à l'étranger

C. APPLIQUER LES MÉCANISMES DE LA CONVENTION EUROPÉENNE TIERCE (UNIQUEMENT SI LES PARTICIPANTS SONT ADHÉRENTS À CETTE CONVENTION)

1. Identifier les principes directeurs de la convention CET
2. Analyser les conséquences pratiques de cette convention

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles matériels confirmés
- Collaborateurs de sociétés de protection juridique exerçant des recours à l'étranger

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes+ pratique d'un an minimum.AA124 - AA125

POINTS FORTS

Apports techniques actualisés pour améliorer la capacité d'analyse des dossiers. Mise en pratique à partir de cas concrets, d'une méthodologie respectant les étapes impératives de gestion et les mécanismes de règlement du dommage dans les pays étrangers

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un praticien expérimenté en gestion des sinistres en France et à l'étranger, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)
Disponible en régions sur demande

MÉTIER(S) VISÉ(S)

05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation